
Discours prononcé par le citoyen Thiébaud, chef du bureau du département de la Meurthe, à l'occasion de l'inauguration du temple de la Raison à Nancy, lors de la séance du 18 nivôse an II (7 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours prononcé par le citoyen Thiébaud, chef du bureau du département de la Meurthe, à l'occasion de l'inauguration du temple de la Raison à Nancy, lors de la séance du 18 nivôse an II (7 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) pp. 73-75;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_35587_t2_0073_0000_10

Fichier pdf généré le 15/05/2023

sacristies de la France, dont trop longtems se sont paré des fénéans (*sic*), des châsses qui renfermoient des ossements infects auxquels on attribuoit sottement le pouvoir d'accorder la pluie ou le beau tems, mille marcs environ d'argenterie qui décoroit des temples où souvent le prêtre imposteur prenoit pour lui l'adoration qu'on adressoit à la divinité, vont se purifier dans le creuset national et se convertir en un numéraire qui maintiendra les fondemens de la République, et si nos bronzes démontés et nos cloches descendues doivent encore faire entendre quelque son, ce sera celui de ces foudres qui, vomissant le feu, porteront la mort aux satellites des despotes.

Citoyens législateurs, ce seroit peu pour des républicains, de n'avoir que de vils métaux à vous présenter. Une offrande plus digne de nous et d'eux a été celle, qu'avant d'être agrégés à la grande famille, les Montagnards du ci-devant pays de Salm, avoient fait à la nation de la vie de leurs enfans, car un grand nombre d'entre eux combattoient sous ses drapeaux avant la réunion du 2 mars, et le reste y a volé à la voix de la première réquisition.

Nous sommes, sans doute, par la date, les derniers des Français, mais par le civisme et l'amour de la patrie, combien n'en laissons-nous pas derrière nous ! Loin de rétrograder jamais, nous saurons par notre soumission aux lois, notre respect envers nos représentans et la haine que nous jurons aux rois, nous porter aux premiers rangs, et faire oublier à toute la République que nous étions, il y a peu, étrangers pour elle.

Que la Convention daigne agréer le juste tribut d'admiration et de reconnaissance que nous lui devons pour ces Droits de l'homme qu'elle a tracés, pour cette Constitution qu'elle nous a donnée. Ces ouvrages sont immortels et le chef-d'œuvre de l'esprit humain et de la raison. Cependant ses travaux quoique sublimes ne sont pas tous achevés encore, et comme pour être parfaits il faut que ce soit elle qui en pose la clef, nous la prions de ne point se séparer avant qu'elle ne l'ait fait, et puisse goûter le doux fruit qu'elle a droit d'attendre, celui de voir la nation dans une paix durable et tranquille. C'est là nous n'en doutons pas l'unique récompense que désirent les membres du premier sénat du monde, des hommes vertueux et vraiment républicains.

Et toi, Montagne sacrée, reste à la hauteur où tu as su t'élever. C'est à ta fermeté autant qu'à tes lumières que la France doit sa conservation. Tu t'es saisi du gouvernail du vaisseau de l'État; ne t'abandonne pas avant de l'avoir conduit heureusement au port. Un instant de repos le ferait aborder par le monstre de la coalition qui, employant avec succès la trahison et sa perfidie ordinaire, pourroit le submerger. Continuez donc à être la sentinelle vigilante de qui la République attend son bonheur et le genre humain sa liberté.»

P.c.c. BALLAUD (*v.-présid.*), J. ANTOINE (*secrét.*).

19

Le procureur-général-syndic du département de l'Aude annonce à la Convention la découverte de 230 marcs d'argent ou de vermeil trou-

vés dans la chapelle de feu Langle, ci-devant évêque de Saint-Papoul. Ils ont été adressés à la monnaie. (1)

Mention honorable, insertion au bulletin. (2)

[Carcassonne, 23 frim. II] (3)

« Citoyen président,

La liberté est impérissable, chaque jour voit paraître de nouvelles ressources pour la soutenir contre cette guerre impie que lui font les tyrans de l'Europe.

118 marcs d'argenterie cachés par les moines ou leurs adhérens, avaient été déterrés dans le district de Lagrasse, et l'administration s'empressa de t'en donner avis. Depuis le même district en a envoyé 168 marcs 3 onces qui ont été remis à la Monnaie. Le district de Castelnaudary a trouvé dans l'hôpital de cette ville, la chapelle de feu de Langle, mort évêque de St-Papoul, dont le poids en argent ou vermeil s'élève à 230 marcs auxquels nous avons donné la même destination.

Ainsi donc cet argent arraché à la crédulité du peuple servira à consolider les droits imprescriptibles de l'homme et les instruments de la superstition serviront à la détruire. Nous continuerons nos recherches et nos travaux pour la prospérité publique tant qu'il nous restera le moindre espoir d'y contribuer.

Vive la République une et indivisible. Vive la Montagne.»

WACTOULLE (?)

20

Le citoyen Thiébaud, chef du bureau du département de la Meurthe, adresse à la Convention copie d'un discours prononcé dans le temple de la raison à Nancy, lors de l'inauguration de l'ère nouvelle. (4)

Mention honorable, insertion au bulletin (5), renvoyé au comité d'instruction publique.

[Discours du cⁿ Thiébaud] (6)

« Citoyens, frères et amis,

C'étoit sans doute par la fête de la vertu que devoit se célébrer l'inauguration de l'ère nouvelle. Oui, citoyens, cette fête doit-être célébrée avec l'éclat de la simplicité qui convient à la régénération d'un peuple qui gémissoit sous l'affreux mélange des vertus et des crimes et qui veut être libre sous l'empire des bonnes mœurs.

Tandis que nos canons vomissent la mort sur nos ennemis, tandis que nos braves frères d'armes effacent par leur intrépidité les souillures du sol de la liberté, tandis que nous travaillons à leur approvisionnement et que nous leur préparons des couronnes, semons la vertu et nous recueillerons et ils recueilleront avec nous les

(1) P.V., XXIX, 28; M.U., XXXV, 299; J. univ., n^o 1508, p. 6643; J. Matin, n^o 520; Mon., XIX, 160; J. Fr., n^o 471.

(2) Bⁱⁿ, 18 niv.

(3) C 288, pl. 871, p. 31.

(4) P.V., XXIX, 28.

(5) Bⁱⁿ, 18 niv.

(6) F^{17A} 1008^c, pl. 3, p. 1597.

fruits délicieux de la vertu. Hé ! que seroit-ce de leur victoire, si en rentrant dans leurs foyers, nos frères trouvoient l'édifice de la liberté encore nu, encore exposé aux dégradations. Citoyens, je ne connus jamais le style pompeux de l'art oratoire, je dois vous parler en républicain; hé bien, en vous rappelant cette vérité que les républiques ne se soutiennent que par les mœurs, je vous rappelle un des plus pressants devoirs, celui de fonder les bonnes mœurs qui doivent conserver la République française; non ce n'est pas avec des armées formidables, ce ne sera pas avec des canons de tous calibres, ni avec des poudres inflammatoires que vous maintiendrez la République, mais c'est avec l'austérité des mœurs, c'est avec le soin de corriger les préjugés de l'enfance et de la superstition, c'est avec l'empressement à vaincre vos anciennes habitudes, c'est en agissant par les principes de la saine morale que vous conserverez les droits sacrés qui basent la République.

Votre ancien gouvernement étoit sans morale, la dépravation de la cour de vos maîtres érigeoit ses trophées infâmes sur les débris des mœurs et votre régime étoit un crime continu, il devoit succomber, il n'existe plus.

Cette connoissance des malheurs de la France doit donc vous mettre en garde contre le retour de ce régime criminel; votre intérêt particulier comme l'intérêt général nécessitent donc le culte des bonnes mœurs, car vous fûtes et vous êtes encore malheureux par les crimes de cet ancien régime.

Mais, citoyens, ce seroit peu de vous représenter, l'urgente nécessité des mœurs, il faut vous exposer les moyens de les subroger à vos habitudes et je vais essayer de vous tracer le tableau de ces moyens.

Il est de toute vérité que pour faire le bien, il faut peu délibérer, mais beaucoup agir, eh bien vous agirez promptement et le bien se fera de même, nous n'avons pas individuellement besoin du secours l'un de l'autre pour opérer ce grand bien, la rénovation des mœurs, nous pouvons agir nous-mêmes et si chacun veut le bien, il est possible que les mœurs soient fondées partout au même instant.

On vous disoit dans l'ancien régime, il faut être politique, dissimulé, savoir composer au dehors et ne jamais dire sa façon de penser, et moi je vous dis, soyez francs, ne parlez que le langage de la vérité et composez vous de manière que la vertu forme seule votre caractère.

On vous disoit pendant votre enfance de ne jamais mentir, mais quand vous aviez atteint l'âge de 18 ans, on vous disoit que la modestie, que votre intérêt même exigeoit de vous le mensonge et moi je vous dis, que celui qui trahit la vérité se trahit lui-même et que cette contradiction dans l'éducation a été et est encore la source de toutes les trahisons. On vous disoit, tenez un extérieur honnête, mais quand vous êtes seul vous pouvez agir à votre volonté et moi, je vous dis, soyez en particulier ce que vous vous efforcez de paroître en public, soyez aussi libre avec vos concitoyens qu'avec vos amis, qu'avec vous-même, parce que la vertu doit être d'une part votre règle de conduite et que de l'autre la liberté ne doit jamais recevoir aucune atteinte quand elle ne nuit pas à autrui.

On vous disoit, respectez les grands, les gens en place et moi, je vous dis : aimez et respectez

tous les hommes parce qu'ils sont tous égaux, respectez le caractère de vos magistrats, mais méprisez leurs vices et reprenez-les de leurs défauts. On vous disoit d'acquérir des protections, de vous élever aux plus grands emplois, de traiter avec distinction ceux qui pouvoient vous faire parvenir et moi, je vous dis, acquérez les talents, recherchez la vertu, élevez-vous à la hauteur du républicanisme et traitez avec une égale aménité, une égale franchise tous vos concitoyens parce que le meilleur emploi que vous pouvez désirer est celui de vous rendre utile à la République.

On vous disoit, il faut figurer, se faire honneur de ses profits et dépenser pour se faire des amis et moi je vous dis, travaillez avec goût, avec zèle, soyez sobre et ne dépensez qu'en faveur de la patrie.

On vous disoit : poursuivez vos ennemis, plaidez contre eux, faites les amender fortement et moi je vous dis, ne plaidez jamais, conciliez-vous différents et ne régalez pas les méchants aux dépens de votre famille; *le républicain qui se voit insulté, injurié, ne répond à l'insolence que par les mots : ouvre les yeux, vois ma conduite, regarde-toi et rougis.*

Je pourrais vous citer toutes vos habitudes anciennes, mais je ne veux pas abuser de votre attention qui doit se porter sur les moyens que déjà nos lois nouvelles vous ont offert pour rétablir les bonnes mœurs et vous procurer la félicité, je me bornerai donc à dire à l'homme en place, sois fidèle à l'engagement que tu as contracté en acceptant la place que tu occupes, oublie-toi toi-même pour ne penser qu'à tes concitoyens, que chaque heure voit un nouveau produit de ton travail et que ton repos soit encore une veille pour le salut de la Patrie.

Je dirai au propriétaire rentier, tu es exempt du travail que nécessite ta subsistance, mais tu n'es pas exempt de celui que te demande la patrie, partage ta fortune avec l'indigent, emploie les bras de l'ouvrier et calcule plus ses besoins que la force de son travail.

Je dirai au marchand, fais arriver dans tes magasins l'abondance des denrées, la nécessité de pourvoir au besoin de tes concitoyens doit être ta première spéculation et si tu calcules ton intérêt avant celui de l'indigent, tu es un mauvais citoyen. Je dirai à l'homme de métier, ton travail t'honore, ne trompe pas la confiance de celui qui t'emploie, ne perds pas en débauche le temps qui appartient aux besoins de ta famille.

Je dirai à l'ouvrier, sois reconnaissant, sois juste, le contrat que tu as arrêté avec celui qui te fais travailler demande l'emploi sévère de tes forces et de ton temps et n'exige pas au delà de la proportion de ton travail.

Je dirai au commis : tes devoirs sont tracés, tu dois à tes commettants l'emploi de tous tes talents, les fruits de ton intelligence, la discrétion et le zèle dont tu es capable.

Je dirai au mari : ta femme ne s'est unie à toi que pour être heureuse, tes propres défauts sont cause que tu en remarques dans ta compagnie, réponds à sa tendresse mais si son caractère altier, immoral, te cause trop de chagrins, sépare-toi d'elle et sois heureux avec une autre.

Je dirai à la femme : les liens qui t'attachent ont été formés par l'amour, que le même principe les resserre de plus en plus, sois économe,

sache prévoir le fléau de la discorde, entretiens la paix par ta tendresse et ta fidélité et que la pudeur soit toujours un nouvel attrait dans ta parure.

Je dirai *au père* : souviens-toi que tes enfants sont un dépôt sacré que la nature et la société confient à tes soins, il dépend de toi qu'ils soient laborieux et vertueux et l'exemple soutenu de ta bonne conduite donnera à la patrie de vrais enfants qui lui seront utiles.

Je dirai à *la mère* : défie-toi de ta tendresse envers tes enfants, fais leur sucer la vertu avec le lait, apprends-les à craindre la perte de l'estime de leurs concitoyens, éloigne d'eux le superstitieux et le menteur et qu'aucun hochet ne les amuse jamais autant que les leçons du tribut que le courage de leur père aura payées à la patrie.

Je dirai *au jeune homme* ne repais ton imagination que des grandes actions qui ont accompagné la conquête de la liberté, fuis tout objet qui ne t'inspirerait pas le goût de la vertu, familiarise-toi aux évolutions militaires, acquiert au plus tôt le talent qui doit fournir à ta subsistance et pour l'union conjugale ne fixe tes regards que sur la fille vertueuse d'un défenseur de la patrie.

Je dirai à *la jeune fille* accoutume tes doigts au travail assidu. Si ton jeune cœur commence à sentir le besoin d'aimer, que la vertu préside à ton choix, ta confiance filiale consultera ton père, ta reconnaissance suivra les conseils de ta mère et tu donneras de préférence ta main à celui dont le bras aura terrassé l'ennemi commun.

Je dirai à *l'instituteur*, brûle tous les livres jusqu'alors sacrés dont les pages remplies d'impostures ne retracent que la folie des opinions et la scélératesse du fanatisme, n'apprends à tes élèves que la religion des mœurs et en les conduisant à l'autel de la patrie, apprends leur à jouir des droits de l'homme et à remplir les devoirs du citoyen. Je dirai enfin à *tous les Français* : vous avez désiré le bonheur, vous le cherchez, mais vous ne le trouverez que dans les bonnes mœurs.

Citoyens, je n'ai plus qu'un vœu à former, que les maisons de jeux et de tripots soient au plutôt détruites, qu'aucun asile du libertinage n'existe dans vos murs qu'aucune estampe de la sale volupté ne soit exposée aux regards de la jeunesse, que l'ivrognerie soit un crime irrémédiable, que les mœurs soient nos divinités, que l'univers frémissse à la vue du faisceau de l'union fraternelle et que le citoyen rendu à ses paisibles fonctions chérisse la République une et indivisible que nous avons tous juré de maintenir.

Pour copie conforme à la minute.»

THIÉBAUT.

21

La municipalité de Marckolsheim (1), département du Bas-Rhin, fait part à la Convention que le citoyen Bottard, de Châteauroux, gendarme de la première division organisée à Versailles, a fait remise à la Nation du mon-

(1) Et non Marckolhem.

tant de la liquidation d'un office d'huissier dont il étoit pourvu; et qu'il s'est engagé à payer 5 liv. par mois tant que durera la guerre. (1)

Mention honorable, insertion au bulletin (2), renvoyé au comité de liquidation.

22

La société républicaine et les autorités constituées de la commune de Saint-Germain-l'Herm félicitent la Convention sur ses grands travaux, l'invitent de rester à son poste, et demandent que le nom de leur commune soit changé en celui de Saint-Germain-la-Montagne, qui lui convient mieux, étant située sur une montagne au niveau du Puy-de-Dôme. (3)

Mention honorable, insertion au bulletin (4), renvoyé à la commission des dépêches, et aux comités de division et d'instruction publique, réunis.

23

La société populaire de Saint-Nicolas (5) félicite la Convention de ses travaux, l'invite à rester à son poste. Elle a déposé sur l'autel de la patrie, pour ses braves défenseurs, 111 chemises, 6 draps, 2 serviettes, 3 couvertures de laine, 3 chapeaux neufs, 4 paires de souliers, un habit uniforme, deux paquets de charpie, une paire de bas, un porte-clef d'argent, une vierge d'argent, 400 liv. en assignats et deux casques. (6)

Mention honorable, insertion au bulletin (7), renvoyé au comité des dépêches.

24

Les administrateurs du directoire du district de Barbezieux adressent à la Convention l'état du produit provenant de la vente des biens des émigrés, situés dans leur territoire. L'estimation n'avoit été portée qu'à la somme de 24,388 liv., les biens ont été vendus 47,787 liv. (8)

Mention honorable, insertion au bulletin. (9)

[*Barbezieux, 13 niv. II*] (10)

« Citoyen président, (*sic*)

Nous t'adressons le produit de la vente des immeubles des émigrés de ce district, faites pendant la première décade de nivôse. La Convention y verra que l'esprit public y est bon et que l'on n'y croit point aux revenants. Les ventes ont à peu de chose près triplé leurs estimations. Les sans culottes de Barbézieux l'invite (*sic*) à rester à son poste jusqu'à la paix et tout ira bien. Salut et Fraternité ».

P. DEMONTIER, BOURDIER, PYRAUD, MOREAU.

(1) P.V., XXIX, 28.

(2) Bⁱⁿ, 18 niv.

(3) P.V., XXIX, 28; *J. Matin*, n° 520.

(4) Bⁱⁿ, 18 niv.

(5) Cette comm. n'a pu être identifiée.

(6) P.V., XXIX, 29.

(7) Bⁱⁿ, 18 niv.

(8) P.V., XXIX, 29; *J. Perlet*, p. 314.

(9) Bⁱⁿ, 18 niv.

(10) C 288, pl. 885, p. 45 et 46.